

## PROLOGUE

Rien ne pouvait me laisser pressentir encore récemment que cette deuxième partie (deuxième plutôt que seconde) de ma collection de monnaies serait proposée au public en ce temps-ci.

Près de dix ans après une première vente aux enchères à l'Hôtel Drouot, je voulais publier les résultats de mes recherches numismatiques – approfondissements, enrichissements, corrections - mais la voie qui m'avait été offerte il y a presque vingt ans (grâce à la Revue Suisse de Numismatique) s'étant trouvée cette fois impraticable, j'ai pensé qu'un catalogue de vente était une autre forme pour « rendre compte ».

L'expérience précédente m'a amené à réaliser qu'en l'absence du feu des enchères, de la stimulation que génère la concurrence et aussi des hasards inhérents au processus, la vente sur offres m'apparaissait finalement comme plus appropriée à une démarche d'authentique collectionneur, analysant, méditant, pesant dans le secret de sa démarche personnelle d'amateur passionné, face au type de collection ainsi offerte.

Dès lors, c'est naturellement à Stéphan Sombart que je devais m'adresser puisque son ouvrage « FRAN-  
CIÆ IV » de 1997 (édition des Cheval-légers) fait autorité dans le domaine qui est le sien, domaine qu'une partie des pièces ici réunies illustre parfaitement.

C'est donc pour moi un honneur qu'il ait accepté d'en être l'expert et, dans le même temps, j'ai le sentiment que cette dispersion est un volet complémentaire, illustrant bien son œuvre exemplaire de recherche et de compilation.

J'ajouterai enfin qu'un certain nombre de pièces ici présentées peuvent être considérées comme uniques : en quelque trente années d'investigation, je ne les ai rencontrées qu'une seule fois.

J'espère donc que ceux à qui elles s'adressent désormais sauront les apprécier autant qu'elles m'ont séduit et si longtemps contenté.

Patrick DEVAUX

### Bibliographie des travaux de Patrick DEVAUX

Devaux (Patrick).- *Commentaire sur les notes de Lafaurie-Prieur relatives au teston et au franc ainsi qu'à leurs divisions pour le règne d'Henri III.*- Revue Suisse de Numismatique, tome 69 (1990), p.163-185 et pl.21-36.

Devaux (Patrick).- *Un inédit pour le règne d'Henri III : le franc à la grande fraise frappé à Amiens en 1578.*- Bulletin de la Société Française de Numismatique, N° 9, novembre 1992, p.447-448.

Devaux (Patrick).- *Un nouveau demi-teston inédit pour Henri III.*- Bulletin de la Société Française de Numismatique, N° 1, janvier 1995, p.986-987.

Devaux (Patrick).- *Quelques réflexions sur le phénomène des frappes posthumes.*- Bulletin de la Société Française de Numismatique, N° 8, octobre 1996, p.187-191.

Devaux (Patrick).- *Sur quelques pièces d'argent curieuses ou inédites au temps des guerres de religion.*- Bulletin de la Société Française de Numismatique, N° 10, décembre 1997, p.209-214.

Devaux (Patrick).- *De quelques curiosités numismatiques des règnes de deux Valois (Charles IX et Henri III) et de deux Bourbons (Louis XIV et Louis XV).*- Bulletin de la Société Française de Numismatique, N° 8, octobre 1998, p.217-221.

Devaux (Patrick).- *Sur un teston de Charles IX frappé à Bourges en 1564.*- Bulletin de la Société Française de Numismatique, N° 7, septembre 2000, p.177.

**DEVAUX (Patrick). – Un inédit pour le règne d’Henri III : le franc à la grande fraise frappé à Amiens en 1578. [Exemplaire N° 2270 de ce catalogue]**

Les divisions du franc d’argent d’Henri III, le demi-franc et le quart de franc, trouvent des illustrations multiples selon les ateliers dans les trois variétés qui accompagnent le portrait du roi : grande fraise, petit fraise, col plat. Ainsi on relève notamment :

- pour le demi-franc : la grande fraise à Bordeaux ; la petite fraise à Paris, Tours, Angers ; le col plat à Tours, Poitiers, La Rochelle, Limoges, Toulouse, Riom, Dijon, Troyes, Nantes ;
- pour le quart de franc : la grande fraise à Rouen, Angers, Nantes ; la petite fraise à Paris, Bayonne ; le col plat à Saint-Lô, Tours, La Rochelle, Bordeaux, Riom, Troyes ;
- pour le franc, la petite fraise n’existe pas.

Tous les ateliers ont frappé le type au col plat, rabattu sur la cuirasse, avec de nombreuses variantes selon les ateliers, qui accompagnent aussi des différences souvent sensibles de la configuration du buste et même du portrait.

L’atelier de Toulouse a frappé aussi le type au col plat en 1586 <sup>(1)</sup>, d’un genre particulier que l’on retrouve presque à l’identique pour l’atelier de Rouen en 1585 et en 1586 <sup>(2)</sup>. L’atelier de Toulouse est celui qui a le plus frappé tout au long du règne, de 1576 à 1586 <sup>(3)</sup>. Il a frappé 16.77 % du total général des « mises en boîte » ; l’année 1581 représente la frappe la plus importante de cet atelier (soit 16 % du total de l’atelier).

Au cours des années 1576 à 1586, cet atelier a frappé pour l’essentiel le franc à la grande fraise <sup>(4)</sup>, y compris dans la seule année 1586, où il est alors en concurrence avec le franc au col plat mentionné plus haut.

L’atelier d’Amiens, qui a travaillé de 1578 à 1586, se situe en sixième position dans la frappe des francs : 5.06 % de la production de l’ensemble des ateliers, la pointe de frappe étant l’année 1578, qui représente 31 % de la frappe totale de cet atelier.

Il a produit ainsi le franc au col plat avec des variantes de position de la lettre d’atelier et de la date, selon la clé de classification exposée dans l’article paru dans la Revue Suisse de Numismatique (t.49, 1990, p.171-172). On voit en général le différent d’atelier (X) sous le buste, la date apparaissant dans la légende du revers <sup>(5)</sup>. On trouve aussi plus exceptionnellement, en 1578, la date dans la légende de l’avers et la lettre X dans la légende du revers <sup>(6)</sup>.

Le premier paradoxe est que, la même année 1578, l’atelier d’Amiens a frappé un franc à la grande fraise avec la lettre X sous le buste et la date dans la légende du revers ; c’est l’exemplaire présenté ici.

Le deuxième paradoxe est que l’atelier d’Amiens, qui a commencé à produire précisément à partir de 1578, a eu un seul maître de la Monnaie en 1578-1579 : Philippe Varice (marque : tête de lion). Pour toute la période, il a connu le même maître graveur : Pierre Ier Darly (1578-1589).

Le spécimen décrit ici n’est apparemment mentionné dans aucun ouvrage ni catalogue de collection ; mystère de la variété des coins et de la gestion éclatée, voire quelque peu anarchique, de la frappe des monnaies en dépit du privilège régalien, en cette fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

1. Reproduction photographique dans la RSN, t.69, 1990, pl.XXVIII, n°55.

2. Idem, pl.XXVIII, n°54.

3. En retenant les chiffres indiqués dans l’ouvrage de Lafaurie et Prieur, Les monnaies des rois de France, II, étant précisé que le franc a été frappé de 1575 à 1586 dans la plupart des ateliers mais que la statistique regroupe, pour ces années, la frappe des francs, demi-francs et quarts de franc.

4. Idem, pl.XXVIII, n°59.

5. Idem, pl.XXXVI, n° 43.

6. Idem, pl.XXXVI, n° 127.

**DEVAUX (Patrick) – Un nouveau demi-teston inédit pour Henri III [Exemplaire N° 2108 de ce catalogue]**

Dans le BSFN de novembre 1985 (n°40-09, p.707-709, photo n°7, p.702), M. Hourlier présentait « un demi-teston inédit de Henri III » frappé à Bordeaux. A la même époque, un exemplaire, d’ailleurs de qualité très supérieure à celui mentionné ci-dessus, était proposé dans la vente sur offres n°7 du 16 novembre 1985 de M. Claude Burgan (n°559 du catalogue). Enfin, le même expert présentait un nouvel exemplaire, identique quoique

de qualité plus faible, dans la VSO n°20 du 16 décembre 1989 (n°692 du catalogue).

Dans ces trois cas, il s'agissait d'un demi-teston « du premier type » (selon Lafaurie-Prieur), c'est-à-dire sans le titre de roi de Pologne. Si cet ouvrage de référence mentionne (n°965) le teston, il ne fait pas état du demi-teston pour le 1er type.

L'exemplaire du demi-teston par M.Hourlier est « au col plat », comme les deux autres passés en vente évoqués ci-dessus. Voici cette fois, un demi-teston « la grande fraise » <sup>(1)</sup> frappé la même année – 1575 – dans le même atelier – Bordeaux. Bien qu'inédit, ce demi-teston est pourtant plus conforme à son modèle : le teston, lui-même à la grande fraise. Le poids de l'exemplaire présenté ici (4.67 g) est voisin de celui vendu en 1985 (4.59 g).

La légende et les différents sont les mêmes que pour le teston du 1er type : la rose, marque du maître de la Monnaie en 1575, Loys Forton ; = entre D et G (Dei Gratia) pour le maître graveur de Bordeaux entre 1574 et 1589 : Domenge de Hariet ; la date en chiffres romains dans la légende du revers et la marque d'atelier (K) sous la pointe de l'écu entouré des deux H couronnés ; enfin, la nef, autre caractéristique de l'atelier de Bordeaux, sous le buste à l'avvers.

La frappe du teston à Bordeaux a représenté une quantité moyenne (7e position parmi 15 ateliers ayant frappé teston et demi-teston en 1575), loin derrière Nantes, Paris ou Rennes mais bien plus qu'Aix, Troyes ou La Rochelle.

Le portrait du roi avec la grande fraise est le plus couramment retenu (avec de nombreuses variétés) pour le teston, alors qu'il sera pour le franc d'argent spécifique à l'atelier de Toulouse, voire exceptionnel pour celui d'Amiens <sup>(2)</sup>.

On trouve ainsi le teston (le demi-teston étant beaucoup plus rare), à Toulouse, Poitiers, Paris, Rouen, Angers, Tours, Nantes, Bayonne, pour le 2e type et à Limoges pour le 3e type. En revanche, la grande fraise sur le demi-franc deviendra une exclusivité de l'atelier de Bordeaux pour les années 1578, 1579 et 1580, la variété au col plat lui ayant bientôt succédé vers 1584 et jusqu'à la fin du règne – y compris à titre posthume, en 1590 - quoique avec un singulier portrait de style assez fruste <sup>(3)</sup>.

1. Il existe aussi un type à la petite fraise ou, plus exactement, avec un col légèrement dentelé, gaufré.

2. BSFN, n°9, novembre 1992, p.447-448.

3. Voir à ce sujet : Revue suisse de Numismatique, t.69, 1990, p.163-185.

***Bulletin de la Société Française de Numismatique, N°7, septembre 2000, p.177***

**DEVAUX (Patrick). – Sur un teston de Charles IX frappé à Bourges en 1564. [Exemplaire N° 2076 de ce catalogue]**

On a déjà eu l'occasion de présenter ici (BSFN, décembre 1997, p.209 et 210) un demi teston du 1er type de Charles IX de l'atelier de Bourges, réputé inédit pour l'année 1562. Il s'agit cette fois d'un teston du même atelier frappé en 1564. Cette année de frappe est répertoriée par Jean Lafaurie et Pierre Prieur, t.II, 1er type, n°895.

Les quantités frappées ont été très faibles <sup>(1)</sup> pour l'atelier de Bourges, en position d'avant-dernier du point de vue de la production réalisée parmi tous les ateliers ayant fonctionné sous ce règne, c'est-à-dire juste avant Troyes mais derrière Dijon, Riom et Villeneuve, pour ne citer que ceux aux résultats les plus modestes.

A la différence du teston de Bourges du 6e type (Lafaurie Prieur n°905), dont le portrait est tourné vers la droite, celui qui est présenté ici est de forme classique avec le buste orienté à gauche.

L'effigie est toutefois singulière, différente à la fois du demi-teston de Bourges de 1562 évoqué plus haut et de celle de la quasi totalité des testons (pour tous ateliers) frappés en 1564.

Autre variante, la lettre Y – différent de l'atelier -, au lieu d'être inscrite comme pour le demi-teston au-dessous de la pointe de l'écu au revers, apparaît ici à l'avvers sous le buste.

La marque du maître de la Monnaie en 1564, Pierre Fradet, est une croix située après « REX » dans la légende de l'avvers (suivie d'un point). Le poids du présent spécimen est de 9.44 grammes.

1. Bourges a réalisé, pendant ses cinq années de fonctionnement, 0.30 % de la production des 18 ateliers ayant frappé le teston du 1er type tout au long du règne.